



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

---

**Compte rendu du 26 mars 2018**

# PARTICIPANTS

## Présents :

### Membres élus

Philippe AUBRY, Jean BOONEN, Daniel CERUTTI, Jacques-Philippe CHEVALIER, Marie-Jo DAVANZO, Christian FAIVRE, Hervé GARNIER, Pierre GRILLOT, Denis HEFTRE, Jacques HENRION, Jean-Louis KAYSER, Valérie LUNG-BROGLIA, Marianne MAURICE, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Daniel RODER, Gilles SCHAFF

### Membres associés

Olivier BERTRAND, Richard ENGEL, Jean-Sébastien MENGIN, Stéphanie TABOUILLOT, Joel VIGNERON

### Conseillers techniques

Vinent BARBARAS, Thierry GIGOUT, Colette HEISSER, Sébastien PLAID, Philippe REGNIEZ

### Personnes qualifiées

Ophélie DIEUDONNE, Chargée de Mission Tutelle des CCI DIRECCTE, Philippe DUPONT, Directeur Départemental Banque de France

### Permanents

Natalia FONTENEAU, Cabinet, Lina GILSON, Directrice Générale, Christine LACOSTE, Assistante de la Directrice Générale, Gilles ROUX, Directeur Services aux Entreprises et Territoires, Olivier SIMON, Directeur Général Adjoint

### Invités

Philippe SIGOIRE

## Excusés :

### Membres élus

Christine BERTRAND, Marie DE METZ NOBLAT, Arnaud HABRANT, Delphine MANZANO, Adeline MASSON-THOMAS, Brigitte MEYER, Véronique MILLET, Laurence REBECK, Didier VAUCOIS, Nathalie UDASSE

### Membres associés

Valérie CREUSOT-RIVIERE, Béatrice CUIF-MATHIEU, Marie-Caroline ORLUC

### Conseillers techniques

Philippe DUPONT, Nicole GIRARD

### Personnes qualifiées

Jean ARNOULD, Président UIMM Lorraine, Georges TSCHINSCHANG, Président du Tribunal des Prud'hommes, Eric THORR, Administrateur Adjoint DGFIP, Laurent ROUYER, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle

**Permanents**

Eric TAVERNE, Directeur de Cabinet

**Invité**

Jean-Luc MARX, Préfet de Région Grand Est

**Absents :****Membres élus**

Marie-Christine BOUDOT-DESHONS, André CARLOTTI, Patricia GUIRLINGER, Jérôme KIEFFER, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN

**Membres associés**

Marie-Hélène BRION, Valérie CALAMIA, Astrid CANADA, Fabrice CHARTREUX, Pascal CARRERAS, Philippe DURST, Olivier LOUE, Philippe MARCHAND

**Conseillers techniques**

Marie CANTON, Laurine DEBACKER JOBERT, Alex MÜLLER, Blandine OZDEMIR

**Personnes qualifiées**

Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière, Aurélien DAUBAIRE, Directeur Régional INSEE Grand Est, Jean-Paul DAUL Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, Philippe DIDELOT Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54, Claude D'HARCOURT, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé; Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy, Martial MUNIER, Président de la Délégation Meurthe-et-Moselle UIMM Lorraine, Alban VIBRAC, Président de la CPME 54

**Invités**

Jérôme KIEFFER, KPMG, Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est

# SOMMAIRE

1	Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 et du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2017 .....	5
2	Examen du Budget Rectificatif 2018.....	5
3	Nouvelle organisation de la CCI.....	8
4	Ventes des parts Viaduc Kennedy à la CCI des Vosges .....	9
5	Reprise d'Homégal par Racine.....	10
6	Avancée du dossier AMI Ports .....	11
7	Avancement de la collaboration entre la CCI, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture.....	13
8	Sport en entreprise (Stratégie) .....	15
9	Business Cool Festival 2018 et Forum économique 2019 .....	20
10	CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par la CCI des Vosges.....	21
11	Syndicat mixte pour la réalisation de Zones Industrielles de Meurthe-et-Moselle : Transfert des zones d'activités aux intercommunalités.....	22
12	Appels à cotisation .....	24
12.1	Association des CCI Métropolitaines : Demande d'adhésion du montant de 10 000 € et de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 3 000 € .....	24
12.2	Achat Ville : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 1 500 €.....	25
12.3	Initiative Bassins de Briey-Orne : demande cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 100 €.....	25
12.4	CEL (Cercle Economique Lorrain) : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 80 €.....	25
12.5	Association Rives de Meurthe : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 200 €.....	25
12.6	Nancy Tourisme et Evènements : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 173 €.....	25
13	Demandes de désignation.....	26
13.1	Désignation de conseillers techniques supplémentaires.....	26
13.2	ENORGA (Centre de gestion) : désignation d'un membre titulaire au Conseil d'Administration en remplacement d'Yves SCHULTZ.....	26
13.3	Faculté des Sciences et Technologies – FST (Conseil de la Faculté) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Séverine ROCCA et d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON .....	26
13.4	Faculté du Sport-UFR STAPS (Conseil d'Unité) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Lina GILSON et d'un membre suppléant en remplacement de Séverine	

ROCCA.....	27
13.5 ARCNAM Lorraine (Association Régionale Conservatoire National des Arts et Métiers) : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON .....	27
13.6 CEU (Centre Européen Universitaire de Nancy) : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON .....	27
13.7 CIBC 54 (Centres Institutionnels de Bilans de Compétences) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Lina GILSON et d'un membre suppléant en remplacement de Zohra AMARA.....	28
13.8 Ecole Nationale Supérieur d'Architecture de Nancy : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON .....	28
13.9 Conseil ISAM-IAE – Université de Lorraine : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Lina GILSON .....	28
13.10 Maison de l'Emploi du Grand Nancy : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON .....	28
13.11 Association Rives de Meurthe : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Yannick LEGAY .....	29
13.1 CCI Entreprendre : demande de désignation d'un élu référent et d'un collaborateur référent .....	29
14 Questions diverses .....	29
14.1 Conseil Métropolitain de l'Economie et de l'Innovation (CMEI) .....	29
14.2 Délégations de signature .....	30
14.3 Point sur les marchés.....	30
14.4 SE3M – Augmentation de capital, abandon du compte courant par la CCI, augmentation du compte courant d'associé.....	31

## **Annexes**

*Annexe 1 : Synthèse du Budget Rectificatif 2018 de la CCIT*

*Annexe 2 : Organigramme des services*

*Annexe 3 : Sport, santé & bien être en entreprise*

*Annexe 4 : Catalogue Business Cool Festival*

*Annexe 5 : Délégations de signature*

*Annexe 6 : Liste des marchés*

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 26 mars 2018, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Le Président François PELISSIER propose de faire une minute de silence en hommage au lieutenant-colonel BELTRAME.

Le Président François PELISSIER ouvre la séance et salue la présence de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Eric FREYSSELINARD et Philippe DUPONT, Directeur Départemental Banque de France.

Il présente les excuses Jean ARNOULD, Président UIMM Lorraine, Georges TSCHINSCHANG, Président du Tribunal des Prud'hommes, Eric THORR, Administrateur Adjoint DGFIP, Laurent ROUYER, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

## 1 Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 et du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2017

Le Président François PELISSIER rappelle que **tous les membres** ont été destinataires par mail du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 et du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2017 et les soumet à l'approbation.

*Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2017 et le compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2017 sont approuvés à l'unanimité.*

## 2 Examen du Budget Rectificatif 2018

*Annexe 1 : Synthèse du Budget Rectificatif 2018 de la CCIT*

Marianne MAURICE, Présidente de la Commissions des Finances présente à l'aide des slides le Budget Rectificatif 2018

Un budget rectificatif doit être établi pour l'exercice 2018 afin de prendre en compte :

- ✓ L'ajustement de la ressource fiscale,
- ✓ L'ajustement de la masse salariale,
- ✓ Le redéploiement des programmes d'action,
- ✓ L'actualisation des coûts de fonctionnement,
- ✓ Les ajustements à la marge des services budgétaires Port de Frouard et Direction de la Formation et de l'Emploi,

## 1. Ajustement de la ressource fiscale

La ressource fiscale attribuée à la CCI de Meurthe-et-Moselle pour l'exercice 2018 s'élève à 3 762 K€, à comparer à 4 672 K€ inscrite au budget primitif.

Cette diminution de 910 K€ correspond à une baisse totale de la ressource fiscale de 19.4% conformément aux mesures adoptées par la loi de Finances 2018, à savoir :

- Baisse de 150 millions d'€ de la ressource fiscale via la baisse du plafond de TACVAE (soit -17 %)
- Augmentation du montant du fonds de modernisation et de péréquation de 20 millions d'€ pour un total de 45 millions d'€. La CCI de Meurthe-et-Moselle n'entrant pas dans la définition des « CCI rurales » (au moins 60 % de communes classées en zone de revitalisation rurale), cette mesure implique une baisse supplémentaire de l'ordre de 2,4 points de la ressource fiscale.

**Impact en matière de résultat : - 910 K€**

## 2. Ajustement de la masse salariale

Pour répondre à la baisse de la ressource fiscale, la CCI de Meurthe-et-Moselle a l'obligation de faire évoluer son organisation et de saisir toutes les opportunités visant à réduire la masse salariale. Les ajustements par rapport au Budget Primitif 2018 sont les suivants :

- Non renouvellement de sept CDD pour une économie de 334 K€ (fin de l'opération CCI O2Bilan pour deux personnes, reprise par GECCILOR d'une personne dans l'attente de la création de la SASU événementielle, proposition de renouvellement non acceptée par un salarié, non renouvellement de trois conseillers)
- Non recrutement de deux conseillers sur le Pays haut et Pont à Mousson pour une économie de 102 K€,
- Prise en compte des éventuelles CCART de 2018 pour un coût estimé de 115 K€

**Impact en matière de résultat : +321 K€**

## 3. Redéploiement des programmes d'action

Redéfinition de toutes les actions menées par la CCI de Meurthe-et-Moselle avec le redéploiement du personnel sur de nouvelles actions / partenariats.

- Mise à disposition de personnel pour le compte des PFIL de Lunéville et Longwy pour 32 K€ suivant facturation à RACINE
- Facturation d'une prestation de bureau de développement pour 30 K€ à RACINE pour le site de Pont à Mousson
- Mise en place de cinq conventions territoriales de 50 K€ chacune soit 250 K€ au total pour une marge net hors frais de personnel de 50 K€
- Redéfinition des objectifs de facturation sur les actions financement, commerce/tourisme, Industrie et économie circulaire pour un chiffre d'affaires supplémentaire de 63 K€

**Impact en matière de résultat : + 175 K€**

#### 4. Actualisation des coûts de fonctionnement

Actualisation des coûts de fonctionnement selon trois axes

- Adaptation de la flotte de véhicules et des coûts induits pour une économie de 20 K€
- Réduction des frais de réception pour une économie de 15 K€
- Réduction des frais de fonctionnement des moyens généraux / accueil-intendance (frais d'impression, coût copieurs) pour une économie de 15 K€

**Impact en matière de résultat : + 50 K€**

Après prise en compte de ces éléments, l'impact en matière de résultat est de – 364 K€, soit une économie réalisée totale de 546 K€ afin de remédier à la baisse de la ressource fiscale. C'est une économie de 11.6% comparée à la baisse de 19.4% de la ressource fiscale.

#### 5. Ajustement des services budgétaires Port de Frouard et Direction de la Formation et de l'Emploi

Pour être complet, il convient d'indiquer les ajustements à la marge intervenus sur les budgets du Port de Frouard et de la Direction de la formation et de l'Emploi. Ces deux services budgétaires n'ont aucun impact sur la consommation de la ressource fiscale (mis à part la contribution obligatoire Organisme Gestionnaire affectée sur le CFA de 348 K€).

Le résultat de la Formation passe de 132 K€ à 140 K€ en raison d'ajustements sur la masse salariale et le chiffre d'affaires

Le résultat du Port de Frouard passe de 8 K€ à 19 K€ en raison d'une réduction du montant des mises à disposition de personnel et d'un ajustement des honoraires des prestataires extérieurs dans le cadre de la fin de la concession.

**Impact en matière de résultat : + 19 K€**

**En conclusion**, le résultat prévisionnel de l'exercice est au final déficitaire de 205 K€, alors que le budget primitif affichait un bénéfice de 140 K€.

Marianne MAURICE, Présidente de la Commission des Finances fait lecture de l'avis de la Commission des Finances.

#### *Avis de la Commission des Finances du 19 février 2018 :*

*La Présidente et les membres de la Commission des Finances se sont réunis le lundi 19 février 2018 pour examiner le Budget Rectificatif 2018. Ils ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce budget avec comme objectif le retour à l'équilibre en 2020.*

*Le budget, tel que présenté, a reçu un avis favorable du Bureau du 19 février 2018.*

*La Présidente de la Commission des Finances au nom des membres de cette commission, propose que l'Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle donne un avis favorable au Budget Rectificatif 2018 avec comme objectif le retour à l'équilibre en 2020.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Budget Rectificatif 2018 tel que présenté avec comme objectif le retour à l'équilibre en 2020.*

### 3 Nouvelle organisation de la CCI

*Annexe 2 : L'organigramme des services de la CCI*

Le Président François PELISSIER propose aux membres de prendre connaissance du nouvel organigramme des services de la CCI.

Il est proposé de structurer l'organisation de la CCI en 4 directions opérationnelles.

1. Communication – Vie Institutionnelle, Directeur : Eric TAVERNE
2. Territoires et Réseaux, Directeur : Gilles ROUX
3. Direction Entreprises composée de 3 pôles (Pôle Entrepreneuriat – Antennes de proximité, Pôle Infrastructures, Pôle Services à l'emploi), Directeur : Olivier SIMON :
4. Direction Formation composée de 2 pôles (Pôle Formation Entreprises, Pôle Insertion), Directeur : Lina GILSON

Sont rattachés à la Direction Générale les services de Contrôle de gestion, Qualité et Sécurité, Accueil et Logistique, Moyens généraux et Maintenance.

Les grands enjeux pour ces directions sont :

- Filialisation de la formation (Direction Formation)
- Développement fort des infrastructures (Direction Entreprises – Pôle Infrastructures)
- Création de la filiale ECOSTAR (événementiel Business Cool Festival, Forum Economique) sous réserve d'approbation par la tutelle (Direction Communication)

Le 1<sup>er</sup> vice-président Gilles SCHAFF précise que sur les aspects territoriaux (Direction Territoire et Réseaux) les interlocuteurs sont identifiés sur chaque territoire. Les élus par territoire vont recevoir prochainement une invitation à participer aux séminaires territoriaux de façon à engager la réflexion sur les rôles de chacun par territoire et la concrétisation des conventions territoriales.

Au regard de cette nouvelle organisation, le Président François PELISSIER propose de restructurer les commissions et redéfinir les missions, toujours avec la philosophie de dire « 1 élu – 1 projet ». La Commission Commerce devra prendre une dimension territoriale, le référent technique animera les équipes d'élus sur chaque territoire car les sujets sont très liés à la proximité territoriale.

Chaque commission devra se réunir dans les semaines à venir afin de redéfinir son plan de travail, réaffecter à chaque élu une mission particulière.

Jacques-Philippe CHEVALIER précise que chaque sujet devra être étudié d'abord en commission qui émettra son avis et présentera le sujet au Bureau et au vote de l'Assemblée Générale.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé cet organigramme.  
L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité la nouvelle organisation des services de la CCI.*

#### **4 Ventes des parts Viaduc Kennedy à la CCI des Vosges**

La Directrice Générale Lina GILSON, rappelle que l'immeuble Kennedy, bâtiment à vocation tertiaire, propriété de l'ex CCIR de Lorraine et pour lequel la SCI n'a pu être constituée fin 2016, a été au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 propriété de la CCI Grand-Est par l'effet de l'article 4, 2 du décret n° 2016-425 du 08 Avril 2016 créant CCI Grand Est.

Lors de l'Assemblée Générale du 19 Juin 2017 la CCI de Meurthe-et-Moselle confirme la décision de la création de la SCI Kennedy et décide l'acquisition des parts de la CCI Grand Est par la CCI de Meurthe-et-Moselle.

L'Assemblée Générale de la CCI Grand Est en date du 12/06/17 décide de constituer la SCI avec les CCIT de Lorraine, et de céder les parts qu'elle détient au sein de la SCI et au profit des CCIT de Lorraine, une fois la SCI créée.

##### **Pour mémoire :**

- La CCI Grand Est fait l'apport en nature du bâtiment pour la somme de 2 800 000€ (estimation des domaines à l'époque) ;
- Chaque CCIT a fait également un apport en numéraire selon la clé historique correspondant à la quote-part de chacune dans la TFC budgétée en 2011 à hauteur de 28 000€ au total ;
- Le tout pour un capital social de 2 828 000€ divisé en parts de 100€ avec la répartition suivante :

CCI 54 : 28.8945%

CCI 55 : 7.7450%

CCI 57 : 43.5412%

CCI 88 : 19.8193%

Le 29 Décembre 2017, l'acte notarié de cession des parts de la CCI GE au profit des CCI de Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges et Meuse a été signé ainsi que l'acte contenant les statuts de la Société Civile Immobilière.

La CCI des Vosges par le biais de sa filiale immobilière VIE (Vosges Immobilier Entreprise) et dans le cadre de ses projets d'investissement, nous a fait part de son intention d'acheter l'intégralité des parts détenues par les 3 autres CCI territoriales, sous réserve, de l'accord de la tutelle, et après nouvelle expertise technique et valorisation du bâtiment.

*Le Bureau du 19 février 2018 a approuvé la vente des parts détenues par la CCI au sein de la SCI Viaduc Kennedy au profit de la CCI des Vosges, sous réserve de l'accord de la tutelle, après la nouvelle expertise technique et valorisation du bâtiment.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la vente des parts détenues par la CCI au sein de la SCI Viaduc Kennedy au profit de la CCI des Vosges, sous réserve de l'accord de la tutelle, après la nouvelle expertise technique et valorisation du bâtiment.*

## 5 Reprise d'Homégal par Racine

Olivier SIMON, Directeur Général Adjoint informe du contexte dans lequel est mise en place la stratégie de reprise d'Homégal par Racine.

HOMEGAL est une pépinière d'entreprises installée à Joeuf depuis une trentaine d'années. HOMEGAL a un statut associatif et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle est membre historique de son Conseil d'Administration. L'actuel élu-représentant est Jacques HENRION.

HOMEGAL est membre du Réseau Lorrain des Pépinières d'Entreprises (RLPE), au même titre que RACINE ou CAREP.

Le bâtiment exploité est d'une surface totale de sensiblement 1.800 m<sup>2</sup>, sur 4 niveaux, mis à disposition d'HOMEGAL par la Communauté de Communes O.L.C. (Orne Lorraine Confluence) contre un loyer annuel de 52.500 €.

HOMEGAL comptait 4 collaborateurs et la P.F.I.L. IBBO (Initiative Bassin de Briey Orne) adossée à la structure, une collaboratrice.

Lors de l'Assemblée Générale de fin Juin 2017, l'association s'est retrouvée avec une Présidence vacante. En l'absence de candidat, malgré les appels répétés, la C.C.I. 54, via son représentant Jacques HENRION a accepté ce mandat.

Toutefois, l'activité étant en perte de vitesse depuis 3 ans (environ -65 k€ de déficit en 2017), la masse salariale étant trop importante, cette candidature a été assortie d'une échéance au 31.12.17 : trouver un repreneur et un modèle économique stable.

RACINE a été sollicitée à la rentrée de Septembre 2017, pour trouver une solution pérenne. La proposition de reprise des missions d'HOMEGAL a été faite à la Communauté de Communes O.L.C. le 22.11.17, moyennant le transfert du bâtiment aux conditions précédentes de loyer et d'entretien.

Cet accord obtenu et confirmé en A.G.E. par Messieurs ZANNARDO, Président et CORZANI, Vice-Président du Conseil Départemental, le processus suivant a été déroulé :

- Reprise des contrats clients (hébergés, domiciliation, location,...) et fournisseurs (loyers, factures de matériels, fluides, autres charges,...) au 01.01.18.
- Proposition de contrat de travail à 2 collaborateurs d'HOMEGAL (Jordan BOURDOT et Nadia AICH) et 1 collaboratrice IBBO (Sylvie CHAILLOU), au 01.01.18.
- Transfert du mobilier et du matériel d'HOMEGAL vers RACINE pour l'euro symbolique au 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

- HOME GAL poursuit son activité quelques semaines pour permettre la gestion des fins de contrats de messieurs KOFFEL (Directeur) et BELKACEMI, tous deux proches de la retraite.
- Dévolution du solde de trésorerie à HOME GAL pour reconstitution d'une « provision pour indemnités de retraite à venir », puisque les anciennetés des salariés ont été reprises. Cette diminution de la masse salariale permettra d'équilibrer le budget prévisionnel.

*Le Bureau du 19 février a donné un avis favorable à cette stratégie.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la stratégie de reprise d'Homégal par Racine telle que présentée.*

## 6 Avancée du dossier AMI Ports

Le Directeur Général Adjoint Olivier SIMON présente l'état d'avancement de la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Stratégie de développement des Ports Lorrains sur la Moselle canalisée ».

Le schéma ci-dessous montre le périmètre couvert par l'A.M.I, puisque ce sont les 9 ports Lorrains qui sont concernés par cette nouvelle organisation:

Ports public :

- Port de Nancy-Frouard
- Nouveau Port de Metz
- Metz Mazerolle : port urbain
- Thionville-Illange

Ports privés :

- Toul
- Belleville
- Maxéville
- Cattenom
- Koeningsmacker



L'environnement logistique multimodal du sillon mosellan est contraint par des facteurs divers, conjoncturels (filières en restructuration, développement lent du conteneur...) ou concurrentiels (Hinterlands de Bettembourg et Athus, concurrence entre plateformes portuaires,...).

L'initiative de l'Etat, via VNF et la Région Grand-Est, de revoir la gouvernance des ports lorrains en concédant à une SEMOP (société d'exploitation) l'ensemble des ports publics lorrains (9 ports) doit permettre de valoriser le Sillon à la pleine hauteur de son potentiel.

Les nouveaux enjeux de gouvernance, d'exploitation et de développement que va faire émerger cette évolution sont à l'origine de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par VNF.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, acteur historique des ports sur la Moselle et plus largement du développement économique du territoire, souhaite mettre son expertise au service de l'ambitieux et innovant projet de développement et d'amélioration de la compétitivité des Ports Lorrains.

La CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle est un opérateur d'expérience qui a une vision dynamique du développement du sillon mosellan. Cependant, elle a considéré que sa seule expertise était insuffisante pour faire la différence et a donc décidé de fédérer autour d'elle des partenaires économiques désireux d'unir leurs forces et qui partagent la même vision, pour répondre à l'AMI lancé par VNF.



Afin de montrer, tout l'intérêt à participer activement au projet stratégique de développement des Ports Lorrains sur la Moselle canalisée, une réponse en groupement a été construite sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle.

Cette candidature s'inscrit parfaitement dans le respect du schéma sectoriel élaboré par la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est en 2017, ainsi que le SRDEII et les SCOT Lorrains.

De ce fait, le Président de la CCI Grand Est M. Gilbert STIMPFLIN a d'ailleurs transmis au Groupement un courrier de soutien au dossier.

### **Méthodologie :**

Nous avons souligné la qualité du travail actuel, réalisé par chacun des opérateurs économiques sur les ports concernés, mais nous sommes convaincus qu'une gouvernance unique permettra d'optimiser et dynamiser l'ensemble.

Les différents opérateurs historiques, partenaires au sein de cette candidature, unis à EUROPORT

(S.M.O. contigu au port de Thionville-Illange), aux ports d'Anvers et de Zeebrugge, ainsi qu'au Luxembourg par le biais de CFL, constituent une candidature forte et sans rupture géographique.

La CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle sera mandataire d'un groupement composé d'une dizaine de partenaires répartis selon 2 catégories (dont les noms seront dévoilés en séance, car la procédure de dépôt n'est pas bouclée au moment de la rédaction de la présente note).

Le consortium est composé d'acteurs économiques, publics et privés, français et européens, qui interviennent déjà sur le territoire, en connaissent les particularités, les contraintes comme les potentiels. Ils sont gestionnaires de ports, opérateurs de terminaux portuaires, opérateurs fluviaux, opérateurs ferroviaires, manutentionnaires, logisticiens, ... et souhaitent être partie prenante au projet de développement stratégique des Ports Lorrains car **ils sont convaincus que c'est en unissant leurs forces qu'ils amélioreront de façon significative la compétitivité des Ports Lorrains** et pourront ainsi développer des trafics et des activités économiques liées.

Chacun des partenaires a établi une lettre mentionnant son intention de candidater en groupement à l'AMI. Ce dossier, préparé conjointement par les membres du groupement candidat, expose les savoir-faire, les compétences et références que chaque entité a acquis et su développer.

Le mandataire, représenté par Olivier SIMON, Directeur Général Adjoint de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions qui pourraient se poser durant la procédure d'instruction.

*Le Bureau du 19 février 2018 a donné un avis favorable à la stratégie mise en place pour réponse à l'AMI.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la stratégie mise en place pour réponse à l'AMI telle que présentée.*

## 7 Avancement de la collaboration entre la CCI, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture

La Directrice Générale Lina GILSON informe que les trois présidents travaillent de concert pour préparer une mutualisation pertinente des services, des compétences et des clients.

	CCI	CMA	CA
Actions déjà engagées	Vœux interconsulaires du 15/01/2018 OCTA interconsulaire Lorraine créé en 2015 OCTA interconsulaire Grand Est en cours de création AMI BOOSTER TPE déposé en consortium CCI-CMA pour le Grand Est (accompagnement généraliste et accompagnement individuel)		

Une première réunion technique entre la CMA et la CCI a eu lieu le 25 janvier afin d'identifier des thématiques de rapprochement.

Ont participé à cette réunion :

- Pour la CCI 54 : Lina GILSON + Olivier SIMON
- Pour la CMA : Dominique SIMON, Secrétaire Général + Christian DAMBROISE, Directeur du service économique
- Pour la Chambre d'agriculture : Richard CHERRIER, Directeur général s'est excusé

Cette réunion avait pour objectif de mettre en avant l'opportunité de travailler pour réaliser des économies d'échelle sur des missions communes.

Après échanges sur les missions principales CMA / CCI (développement et actions économiques, emploi/formation, missions régaliennes), une analyse des complémentarités et des collaborations a été envisagée.

<b>Complémentarités et collaborations envisagées Missions régaliennes</b>	<b>Analyse</b>
CFE	possibilité de développer une polyvalence et une équipe transverse entre les 2 Chambres
Enregistrement des contrats d'apprentissage	possibilité de développer une polyvalence et une équipe transverse entre les 2 Chambres
Formalités internationales	pas de formalités internationales à la CMA, possibilité de s'appuyer sur l'équipe de la CCI 54 pour développer cette activité
<b>Complémentarités et collaborations envisagées / missions d'intérêt public</b>	<b>Analyse</b>
Développement économique	Créateurs d'entreprise, mise en commun des formations obligatoires, « 5 jours pour entreprendre » réalisées dans les 2 Chambres
CNIDEP Centre National d'Innovation pour le Développement Durable et l'Environnement dans les Petites entreprises	Outil qui pourrait être utilisé à la CCI au profit des TPE industrielles
Pépinière d'entreprises	Mise à disposition les m <sup>2</sup> disponibles au profit des artisans
Groupement d'employeurs	Mise à disposition de l'outil groupement d'employeurs au profit des artisans
Formation/emploi	<p>Les activités formation des 2 Chambres sont totalement complémentaires.</p> <p>Le CFA de la CMA a un effectif de 950 apprentis, celui de la CCI 1 065.</p> <p>Ils représentent donc les 2 plus importants CFA de Lorraine → synergie envisagée : communication commune plaquette commune aux 2 CFA mettant en valeur leur complémentarité.</p> <p>Réponse aux appels d'offres → possibilité de réponse conjointe en co-traitance sur les métiers de la CMA et mise à disposition de l'ingénierie pédagogique et financière de la CCI.</p>

*L'Assemblée Générale prend acte.*

## 8 Sport en entreprise (Stratégie)

### *Annexe 3 : Sport, santé & bien être en entreprise*

Thierry GIGOUT, en charge du projet « Sport en entreprise » présente l'avancement du dossier « Sport en entreprise » et le projet de création du Fonds de dotation.

### **La Performance économique et humaine des entreprises et des hommes**

**« Si vous prenez soin de vos employés, ils prendront soin de votre entreprise. »**

**(Richard BRANSON)**

#### *Un projet structurant et mobilisateur pour la CC54 :*

- Une nouvelle image aux valeurs positives, dynamiques et humaines
- Une relation nouvelle avec les entreprises axée sur le développement de la performance économique et sociale de l'entreprise
- Une offre de solutions consolidées par des évènements (les RDV de la performance et de la forme) associant la performance collective et individuelle au bien être du chef d'entreprise et de ses collaborateurs
- Une thématique actuelle permettant d'englober l'approche sociale, économique et sociétale de l'entreprise (RSE) et modernité (Entreprise du futur)
- Une dynamique positive de croissance des entreprises, des collaborateurs et des territoires
- Une approche globale de l'entreprise sur l'accompagnement à la performance (diagnostic, conseil, formation et coaching)
- Une caisse de résonance toute l'année ponctuée par un évènement annuel d'envergure : le Business Cool Festival.
- La mobilisation d'acteurs professionnels et sportifs sur les 8 rendez-vous de la performance et de la forme.
- Une notion de challenge qui peut se traduire dans nos actions consulaires (création, reprise, start-up, entreprises et territoires...)
- Un autofinancement envisagé de l'opération.

#### *Une stratégie de communication pour une démarche marketing forte autour de la performance :*

- Une Médiatisation porteuse du projet et des évènements associés
- L'usage de supports de communication dynamique et valorisant (Vidéo de promotion des entreprises et des sportifs)
- Une animation permanente du parcours des sportifs (entraînement, sélection, meeting, concours...) par les réseaux sociaux

### ***Les rendez-vous de la performance***

#### *Mise en place d'un cycle de conférences et ateliers :*

- Les RDV de la performance : 4 RDV /an cible Chef d'entreprises et décideurs
- Les RDV de la Forme 4 RDV /an Cible Chef d'entreprises et encadrement
- Offres ateliers de formations et coaching en déclinaison

*Une expertise et des outils au service des entreprises : (recensement en cours*

- **CCI MAP – Performance PME**
- **CCIMAP – Dag forme et santé Collaborateur**
  
- **Mission Coaching individuel**
- **Mission Coaching d'équipe et teambuilding**
- **Détecter les talents**

**Le fonds de DOTATION :**

**A l'initiative de la CCI de Meurthe et Moselle**

- Représentant les entreprises du territoire
- S'inscrivant dans une démarche positive de performance économique, sociale et sportive
- Prônant les valeurs humaines et sociétales
- Valorisant le territoire et son tissu économique
- Encourageant l'engagement sportif

**Pour les Entreprises : Pourquoi devenir Partenaire du fonds de dotation ?**

- Associer son image à un évènement international auprès du grand public, des pouvoirs publics, du monde sportif et des professionnels
- Apporter son soutien et sa force à un projet sportif ayant pour finalité la performance et l'exploit individuel ou collectif
- Accompagner le courage et l'engagement sportif pour les jeux olympiques de 2020/2024,
- Contribuer au rayonnement du département et à son dynamisme
- Développer son image de marque, enrichir ses compétences et donner du sens à son développement économique

**L'ambition de la démarche :**

- Encourager et accompagner les sportifs et l'entourage dans leurs projets de participation aux épreuves olympique 2024,
- Apporter des moyens supplémentaires à la préparation physique et mentale du sportif
- Aider et favoriser l'acquisition d'équipements sportifs adaptés aux besoins des pratiques sportives
- Soutenir les sportifs et leurs carrières afin d'envisager sereinement leurs reconversions professionnelles.
- Création d'une bourse emplois sportifs

## Budget

Objectifs : 500.000€ de dotation, 60 projets sportifs et encadrement

- Participation ATP – Engagement territorial des entreprises
- Participation « Classique » entreprise (1500€/an - abattement fiscal 60%)
- Participation « Intermédiaire » entreprise (3000€/an- abattement fiscal 60%)
- Participation « Team entreprise » (5000€/an - abattement fiscal 60%)
- Participation « TEAM SPONSOR » (Libre/an – abattement fiscal 60%)

Cette réduction d'impôt pour mécénat est égale à 60 % du montant des dons effectués dans la limite de 0,50 % du chiffre d'affaires hors taxe réalisé par l'entreprise.

## Un partenaire TECHNIQUE

ACADEMIE REGIONALE DE LA PERFORMANCE – Metz

- Gestion des dossiers Sportifs
- Suivi et animation des Parcours Pro
- Gestion des relations avec le CREPS et CROS Lorraine
- Relation avec les Ligues Professionnelles
- Gestion de Carrière et reconversion des sportifs – (CCI Emploi, Groupement employeur, création entreprise)
- Création et diffusion du Diplôme Universitaire « Management d'une Carrière de Sportif Professionnel » sur l'ensemble du territoire
- Bourse emplois sportifs

## SPONSORS :

- Mutuelles
- Banques
- Grandes Entreprises

Projets	Partenaire identifiés	Actions
Athlètes JO 2020/2024	CREPS	projets impliquant les Sportifs inscrits au CREPS dans l'accompagnement de leur parcours vers Tokyo 2020 et Paris 2024.
Clubs Sportifs	CDOS 54	<b>soutien aux mouvements sportifs associatifs et clubs sportifs</b> de la Meurthe et Moselle
Sport et Entreprises	FSE	-Evènements Sportifs à destination des salariés et des entreprises -Challenge SPORTIFS interentreprises
Santé-Bien être	Mutuelles Fondation ACORIS AG2R la Mondiale	Prévention et diagnostic Santé
Formation reconversion	Académie du sport	Accompagnement du sportif Vie professionnelle

## Status du fonds de dotation

### Dénomination sociale :

CCi performances

### STATUT

Article 140 de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie du 4 août 2008, organisme sans but lucratif, Association

### Siège social :

Le siège social sera au 53 rue Stanislas 54000 Nancy

### Capital Social :

Apport en capital 15.000€

### Objet

Il a pour but la réalisation d'une mission d'intérêt général.

- **favoriser l'accompagnement extra-sportif et la reconversion des athlètes de haut niveau, licenciés en Meurthe et Moselle dans le cadre des préparatifs aux jeux olympique 2020 et 2024**
- **soutenir le sport amateur de Meurthe et Moselle**
- **favoriser et soutenir les initiatives en faveur du sport et de la santé en entreprise**

### Ressources :

Les ressources du Fonds de dotation comprennent :

- Les versements des fondateurs (en capital comme en fonctionnement)
- Les dons, donations et legs
- Les revenus des dotations, des produits des activités autorisées par les statuts.
- Les produits des rétributions pour services rendus : conférences, expositions, ventes d'ouvrages...

### Fonctionnement :

Le Fonds de dotation est administré par un Conseil d'Administration, réparti en deux collèges :

- Le collège des fondateurs et donateurs
- Le collège des personnalités qualifiées.

### Nombre de Salariés :

0

### Locaux

1 bureau équipé de bureautique professionnelle au sein de la CCI Grand Nancy Métropole est mis gracieusement à disposition par celle-ci.

### Charges

20% des dotations sont allouées aux charges de commercialisation et de fonctionnement de la structure.

### **Emploi des ressources :**

Les dépenses sont financées par les revenus des dotations en capital, par les dotations en fonctionnement et par dérogation aux dispositions de l'article 140 1er alinéa et 140 III 7ème alinéa de la loi, par une fraction des dotations en capital qui ne peut dépasser 70% la première année et un pourcentage arrêté annuellement par le conseil d'administration les années suivantes.

### **Soutien des projets :**

<b>Projets</b>	<b>Partenaire identifiés</b>	<b>Actions</b>
Athlètes JO 2020/2024	CREPS  Académie du sport	projets impliquant les Sportifs inscrits au CREPS dans l'accompagnement de leur parcours vers Tokyo 2020 et Paris 2024.  Projet d'accompagnement et de reconversion des sportifs
Clubs Sportifs	CDOS 54	soutien aux mouvements sportifs associatifs et clubs sportifs de la Meurthe et Moselle
Sport et Entreprises	FSE	-Evènements Sportifs à destination des salariés et des entreprises -Challenge SPORTIFS interentreprises - BCF
Santé-Bien être	Fondation ACORIS AG2R la Mondiale	-soutien des Projets « bien-être » au travail » labélisés

***Le Bureau du 19 février 2018 a validé cette stratégie et a approuvé la création du Fonds de dotation.***

***L'Assemblée Générale approuve et valide***

- ***la création du Fonds de dotation,***
- ***le versement de l'apport en capital du montant de 15 000 euros.***

***Charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision.***

***Autorise le Président à entreprendre toutes démarches ou formalités rendues nécessaires le moment venu.***

## 9 Business Cool Festival 2018 et Forum économique 2019

### *Annexe 4 : Catalogue Business Cool Festival*

Le Président François PELISSIER rappelle que la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle organisera pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, le **Business Cool Festival**, manifestation à destination des dirigeants et leurs collaborateurs.

Ce sera le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 au stade Raymond Petit.

Tout aujourd'hui nous porte à faire grandir cet événement unique au service du sport, de la santé et du bien-être dans nos entreprises. Un thème que la CCI entend promouvoir, développer et professionnaliser jusqu'aux JO de 2024 !

Alors que la cinquième édition du Business Cool Festival a rassemblé près de 2 500 participants, nous travaillons sur un programme 2018 encore étoffé de nouvelles épreuves sur un espace élargi.

Le challenge des entreprises et le Koh lanta des entreprises seront accompagnés d'une nouvelle épreuve plus musclée, les 4 clubs professionnels de la métropole proposeront leurs défis, le CDOS et l'OMS piloteront un village aux multiples sports... même du côté du concert l'ombre de The Voice pourrait planer sur Raymond Petit...

Pour mener à bien ce projet, les partenariats publics sont établis, les partenariats privés sont à concrétiser.

C'est pourquoi pour la première fois, nous éditons un catalogue des produits BCF qui sera diffusé à toutes les entreprises de plus de 20 salariés et que nous portons à votre connaissance.

Merci de vos retours, avis, suggestions avant impression.

Le Président François PELISSIER invite les membres à consulter le catalogue du Business Cool Festival et à le diffuser largement.

En ce qui concerne le **Forum économique 2019**, la CCI s'est dotée d'une nouvelle dimension métropolitaine. Elle lui permet de déterminer, sur un territoire donné, un modèle de développement économique collaboratif et responsable.

Parmi les quatre principaux défis partagés avec la Métropole, celui de « Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Métropole » nous inspire forcément.

En 2013, la Chambre de Commerce avait lancé un ambitieux forum économique européen, baptisé alors Economic Ideas, qui avait rassemblé durant chacune des 4 éditions, plus de 600 personnes et fait venir à Nancy des personnalités comme Gerhard SCHRODER, Philippe MAYSTADT, Robert AUMANN, Pedro OPEKA ou Lech WALESKA.

Depuis la Place Stanislas, le forum a ensuite migré vers le Centre de Congrès tandis qu'un hebdomadaire national le rebaptisait Eco-Revolutions.

La CCI souhaite relancer une édition en mars 2019 mieux ancrée dans son territoire et laissant une bonne place aux acteurs locaux.

Autour de fondamentaux solides (pas d'élus en exercice, un thème macro-économique, un comité scientifique s'étant déjà réuni deux fois...), avec l'ensemble des acteurs économiques (réseaux, branches professionnelles, entreprises pépites), Eco Sapiens, ce serait son nouveau nom, pourrait proposer sur trois ans d'approfondir la thématique « **La nouvelle place et la responsabilité de l'homme dans la société, l'entreprise, le monde de demain** » sous trois angles : technologique, écologique, culturel.

*L'Assemblée Générale prend acte.*

## 10 CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par la CCI des Vosges

Le Président François PELISSIER informe que par son courrier en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, le Président de la CCI des Vosges Gérard CLAUDEL, nous informe de l'approbation par l'Assemblée Générale de la CCI des Vosges en date du 27 novembre 2017 de la cession des 9 actions du CAREP à la CCI de Meurthe-et-Moselle au prix unitaire de 800 euros TTC.

**Pour mémoire** : Récapitulatif des titres détenus par la CCI au capital de CAREP.

Année	Nbe titres	Nature
	20	Titres détenus antérieurement
2016	40	Augmentation de capital
2016	13	dévolution titres CCIRL
2017	100	Rachat à SEMAPHORE
2017	50	Rachat à PETR Val de Lorraine
2017	50	Rachat à ILP SODEPAR
2017	75	Augmentation de capital

Il est prévu également le rachat des 20 titres détenus par la CCI de la Moselle.

### **Proposition de délibération**

**Vu**

- Le Code de commerce,
- l'avis du Bureau en date du 19 février 2018 ;

**Considérant**

- l'approbation par l'Assemblée Générale de la CCI des Vosges en date du 27 novembre 2017 de cession des 9 actions qu'elle détient au sein de la SA CAREP au prix unitaire de 800 euros TTC (sous réserve de l'accord de la tutelle)

***L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, réunie le 26 mars 2018, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,***

après présentation du rapport par le président,

après avoir constaté que le quorum est atteint,

***autorise le Président :***

- à acquérir 9 actions détenues par la CCI des Vosges au capital du CAREP pour un montant total de 7 200 € ;

***charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision***

***Le Bureau du 19 février 2018 a validé cette proposition de délibération.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.***

## **11 Syndicat mixte pour la réalisation de Zones Industrielles de Meurthe-et-Moselle : Transfert des zones d'activités aux intercommunalités.**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président Gilles SCHAFF rappelle le contexte et la situation des syndicats mixtes.

### **Contexte**

---

- Loi Notre : La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, qui applique désormais le **principe de spécialisation des départements et des régions**, a entraîné une diminution de la liste de compétences du département.
- Les départements doivent donc transférer les zones d'activité dont ils sont propriétaires à la commune ou l'EPCI à fiscalité propre. « Il appartient aux acteurs locaux de s'accorder sur les conditions de cette cession », précise la circulaire.

### **Situation :**

---

#### **Abandon de la piste Région Grand EST :**

Il avait été évoqué la possibilité de substitution du département par la Région au sein des Syndicats mixtes. En l'absence de confirmation formelle de sa volonté d'intégrer la gouvernance de la gestion des zones, il a été fait le choix de ne pas s'engager dans cette direction et de laisser la possibilité aux intercommunalités de se retourner vers la région si elles le souhaitent une fois les transferts effectués.

#### **Transfert des Zones d'activités au Communautés de communes :**

Il est convenu que les modalités de transfert et de remboursement des avances remboursables seront arrêtées entre les parties prenantes (intercommunalités, concessionnaire, membres des syndicats mixtes) et seront traduites par la signature d'un protocole entre les parties prenantes, mécanisme validé par le Préfet.

Les protocoles concernent le syndicat mixte de Meurthe-et-Moselle Sud créé en 1960, et les ZAC de DOMBASLE ROSIERES (27,25ha + 9ha de terres agricoles, 40ha de terrains urbanisables, 5,1ha viabilisés) et ZAC de TOUL – VILLEY st ETIENNE (158,6ha dont 48ha de périmètre opérationnel).

Dans le cadre des dissolutions, une fois les transferts des ZAC effectués, sera établi l'actif et le passif de ces syndicats. La différence (boni ou dette) sera à partager entre les membres sur la base des clefs de financement au fonctionnement.

#### **Etat des lieux : Syndicats mixtes en Meurthe-et-Moselle.**

---

Il reste deux syndicats mixtes en exercice :

##### **1-Le Syndicat Mixte Meurthe-et-Moselle Sud créé en 1960 :**

- Fonctionnement CD54 90% et CCI54 10%
- Trésorerie disponible 5.607k€

ZAC de DOMBASLE ROSIERES (27,25ha + 9ha de terres agricoles, 40ha de terrains urbanisables, 5,1ha viabilisés)

Rétrocession et vente de terrains à la ComCom du Pays du Sel et Vermois : 1.650.000 € sur 12 ans.

**Bonis CCI : 165.000€**

ZAC de TOUL – VILLEY st ETIENNE (158,6ha dont 48ha de périmètre opérationnel)

Rétrocession et ventes de terrains :

- 51.587 m2 à la ComCom Terres Toulaise : 880.000 €
- 133.541 m2 à la ComCom Terres Tuloises : 146.895 €
- 487.601m2 à la SAFER : 536.361€
- 10 .000 m2 à un privé : 13.000 €

**Bonis CCI : 158.925€**

Suite à la rétrocession et cession des terrains, le syndicat mixte sera liquidé :

**Impact CCI54 sur liquidation du syndicat :**

**Bonis de liquidation à minima de la trésorerie disponible soit 560.000€ pour la CCI**

**En complément le remboursement des avances remboursables consenties sur les deux zones d'activités.**

**Bonis total CCI : 883.925€ ht**

**2-Le Syndicat pour le développement industriel de la région de Briey crée en 1966 :**

Fonctionnement 50%CD54, 40%CCI, 10%collectivités

Garantie d'emprunt contracté en 2008 pour 20 ans sur opération immobilière Group AN-TOLIN.

ZAC de Jarny Giraumont

**- La zone industrielle de Jarny-Giraumont : les principales entreprises présentes**

<b>Enseigne</b>	<b>Activité</b>
Grupo Antolin	Sous-traitant Sovab fabrication de sièges
Metra Mestrole	Fabrication appareils mesures et régulation des fluides
Lesportes	Maçonnerie
Hilger	Chauffage

### Impact CCI54

En cas de dissolution : il est prévu la transformation des avances remboursables en subvention d'équilibre et une participation complémentaire de 1.400K€ pour l'équilibre financier de la zone d'activité. Soit 560.000€ pour la CCI54.

En cas de reprise et maintien du syndicat mixte par les collectivités, la CCI54 peut rester copropriétaire ou membre du ou d'un nouveau syndicat mixte.

Position à clarifier lors des négociations.

La garantie d'emprunt sur opération immobilière du Group Antolin demeure jusqu'à échéance 2028. Avec un en-cours garanti total de 1.281.214 €.

### Proposition de délibération

*L'Assemblée Générale de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle réunie le lundi 26 mars 2018 dans ses locaux 53, rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François Pélissier*

après avoir entendu le rapport de Gilles SCHAFF, 1<sup>er</sup> vice-Président,  
après avoir constaté que le quorum est atteint,

- *Autorise le Président à signer les protocoles de cession de terrains des zones d'activités du Syndicat Mixte de Meurthe-et-Moselle Toul/Villey-Saint-Etienne et Dombasle-sur-Meurthe.*

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé cette proposition de délibération.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

## **12 Appels à cotisation**

Le Président François PELISSIER présente les appels à cotisation.

### **12.1 Association des CCI Métropolitaines : Demande d'adhésion du montant de 10 000 € et de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 3 000 €**

Par son courrier en date du 4 décembre 2017, le Président de l'Association des CCI Métropolitaines Emmanuel IMBERTON confirme l'acceptation de la candidature de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle comme membre de l'ACCIM.

Cette démarche sera pleinement effective lorsque la CCI se sera acquittée du montant de l'adhésion – 10 000 euros et de la cotisation – 3 000 euros au titre de l'année 2018.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé le paiement de cette cotisation.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## **12.2 AchatVille : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 1 500 €**

**Pour mémoire** : L'Assemblée Générale du 19 juin 2017 a approuvé le paiement de la cotisation du montant de 1 500 € au titre de l'année 2017.

La Directrice Générale Lina GILSON informe qu'en date du 22 mars 2018 la CCI Grand Est a pris la décision de prendre en charge cette cotisation pour l'ensemble des CCIT.

*L'Assemblée Générale prend acte.*

## **12.3 Initiative Bassins de Briey-Orne : demande cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 100 €**

**Pour mémoire** : L'Assemblée Générale du 28 mars 2017 a approuvé le paiement de la cotisation du montant de 100 € au titre de l'année 2017.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé le paiement de cette cotisation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## **12.4 CEL (Cercle Economique Lorrain) : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 80 €.**

**Pour mémoire** : L'Assemblée Générale du 28 mars 2017 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2017.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé le paiement de cette cotisation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## **12.5 Association Rives de Meurthe : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 200 €**

**Pour mémoire** : L'Assemblée Générale du 28 mars 2017 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2017.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé le paiement de cette cotisation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## **12.6 Nancy Tourisme et Evènements : demande de cotisation au titre de l'année 2018 du montant de 173 €**

**Pour mémoire** : L'Assemblée Générale du 28 mars 2017 a décidé le paiement de la cotisation au titre de l'année 2017.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de cette cotisation.*

## 13 Demandes de désignation

### 13.1 Désignation de conseillers techniques supplémentaires

Le Président François PELISSIER rappelle que conformément au Règlement Intérieur de la CCI de Meurthe-et-Moselle (Chapitre 3) la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle peut s'adjoindre le concours de conseillers techniques [article R711-68 Code de commerce] susceptibles d'apporter leur compétence spécifique aux différents travaux de l'établissement et concourant globalement à son bon fonctionnement.

La désignation des conseillers techniques est prononcée par l'Assemblée générale sur proposition du bureau pour le mandat en cours.

Ils sont désignés à l'occasion de chaque renouvellement, au plus tard au cours de la séance qui suit l'assemblée d'installation, pour la durée de la mandature. Cette désignation est nominative.

Le départ ou la cessation de fonctions de l'intéressé entraînant ipso facto sa radiation comme conseiller technique ; il peut être pourvu à son remplacement dans les conditions de l'article ci-dessus et pour la durée restante de la mandature.

En cours de mandat, de nouveaux conseillers techniques peuvent être nommés dans les conditions de l'article 3-2 et du présent article.

Ils sont tenus aux mêmes obligations de réserve et secret que les membres élus et associés. »

Le Président propose de désigner Jean-Pierre FERRANTE et Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG.

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

### 13.2 ENORGA (Centre de gestion) : désignation d'un membre titulaire au Conseil d'Administration en remplacement d'Yves SCHULTZ

Par mail en date du 29 janvier, le Centre de Gestion ENORGA nous informe que dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de la structure, il convient de désigner deux membres **élus** pour représenter la CCI au sein du CA.

**Pour mémoire :** La CCI est représentée actuellement par Marie DE METZ NOBLAT et Yves SCHULTZ.

**Proposition :** Hervé GARNIER

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.3 Faculté des Sciences et Technologies – FST (Conseil de la Faculté) :  
désignation d'un membre titulaire en remplacement de Séverine ROCCA et  
d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON**

**Proposition :**

Membre titulaire : Yannick LEPORC

Membre suppléant : Fabien LO PINTO

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.4 Faculté du Sport-UFR STAPS (Conseil d'Unité) : désignation d'un membre  
titulaire en remplacement de Lina GILSON et d'un membre suppléant en  
remplacement de Séverine ROCCA**

**Proposition :**

Membre titulaire : Yannick LEPORC

Membre suppléant : Fabien LO PINTO

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.5 ARCNAM Lorraine (Association Régionale Conservatoire National des Arts et  
Métiers) : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina  
GILSON**

**Pour mémoire :** Membre titulaire : Marie-Christine BOUDOT-DESHONS

**Proposition :** Yannick LEPORC

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.6 CEU (Centre Européen Universitaire de Nancy) : désignation d'un membre  
suppléant en remplacement de Lina GILSON**

**Pour mémoire :** Membre titulaire : Daniel RODER

**Proposition :** Yannick LEPORC

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.7 CIBC 54 (Centres Institutionnels de Bilans de Compétences) : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Lina GILSON et d'un membre suppléant en remplacement de Zohra AMARA**

**Proposition :**

Membre titulaire : Zohra AMARA

Membre suppléant : Fabien LO PINTO

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.8 Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON**

**Pour mémoire :** Membre titulaire : Fabien LO PINTO

**Proposition :** Daniel RODER

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.9 Conseil ISAM-IAE – Université de Lorraine : désignation d'un membre titulaire en remplacement de Lina GILSON**

**Proposition :**

Membre titulaire : Yannick LEPORC

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

**13.10 Maison de l'Emploi du Grand Nancy : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Lina GILSON**

**Pour mémoire :** Membre titulaire : Fabien LO PINTO

**Proposition :** Daniel RODER

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

### 13.11 Association Rives de Meurthe : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Yannick LEGAY

**Pour mémoire** : Membre titulaire : Brigitte MEYER

**Proposition** : Aurélie DUBUET

*Le Bureau du 19 février 2018 a validé ces propositions de désignation.  
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

### 13.1 CCI Entreprendre : demande de désignation d'un élu référent et d'un collaborateur référent

Par son courrier en date du 15 février 2018 le Président du réseau national CCI Entreprendre nous demande de désigner un élu et un collaborateur référents « Entrepreneuriat (création, transmission-reprise, financement.. .) au sein du réseau national.

**Proposition :**

Elu référent : Jacques-Philippe CHEVALIER

Collaborateur référent : Isabelle MALGLAIVE

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de désignation.*

## 14 Questions diverses

### 14.1 Conseil Métropolitain de l'Economie et de l'Innovation (CMEI)

Le Président François PELISSIER informe que le CMEI est l'instance de pilotage partagé de l'action économique publique, incluant les champs de l'innovation et de l'emploi, sur le territoire de la métropole du Grand Nancy, en interaction avec le Sillon Lorrain et le sud Meurthe et Moselle.

#### **Composition du Conseil métropolitain de l'Économie et de l'Innovation**

- Métropole du Grand Nancy
- Région Grand Est
- État
- Université de Lorraine
- Chambre de commerce et d'industrie Grand Nancy Métropole-Meurthe et Moselle
- Chambre de métiers de l'artisanat de Meurthe et Moselle
- Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
- Pôle métropolitain du Sillon Lorrain
- Multipôle Sud Lorraine
- OREE (« Organisation en réseaux pour les entreprises et l'économie »)

## **Objectifs des membres :**

- partager leur vision des forces et faiblesses du tissu économique, des mutations de l'emploi et des compétences, et de la mise en valeur de l'écosystème d'innovation,
- définir ensemble des orientations stratégiques répondant aux défis identifiés, et les actions à mettre en œuvre,
- se tenir à l'écoute des entreprises dans leur diversité.

Le Conseil définit les orientations stratégiques, les objectifs et les priorités partagés, en particuliers lorsqu'une action commune des membres du CMEI est nécessaire. Il examine les évolutions de l'économie, de l'écosystème d'innovation et de l'emploi, l'impact des stratégies mises en œuvre, et ajuste les actions et les coopérations.

Le CMEI est assorti d'une Coordination Opérationnelle de l'Economie et de l'Innovation (COEI) composée des représentants techniques des membres du CMEI, et des outils qui mettent en œuvre directement leurs politiques (SEM d'Innovation, SCALEN, Maison de l'Emploi.....)

La coordination opérationnelle est animée par SCALEN.

La réunion d'installation de la CMEI s'est déroulée le 11 décembre 2017, la première réunion de lancement en présence de la presse a eu lieu le 29 janvier 2018.

L'instance se réunira 4 fois par an.

***L'Assemblée Générale prend acte.***

## **14.2 Délégations de signature**

*Annexe 5 : Délégations de signature*

Lina GISLON, Directrice Générale informe que les délégations de signature ont été mises à jour.

***L'Assemblée Générale prend acte.***

## **14.3 Point sur les marchés**

*Annexe 6 : Liste des marchés*

Lina GISLON, Directrice Générale, présente la liste des marchés.

***L'Assemblée Générale prend acte.***

#### **14.4 SE3M – Augmentation de capital, abandon du compte courant par la CCI, augmentation du compte courant d’associé**

Le Président François PELISSIER présente la proposition de délibération relative à l’augmentation de capital, l’abandon du compte courant par la CCI et l’augmentation du compte courant d’associé :

##### ***Vu***

- le Code de commerce,
- le Règlement Intérieur de la Chambre de Commerce et d’Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,
- l’avis de la Commission des Finances en date du 19 février 2018,
- l’avis du Bureau en date du 19 février 2018,

##### ***Considérant***

- la délibération de l’Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 26 novembre 2012 décidant de la constitution de la SASU SE3M,
- les statuts de la société par actions simplifiée unipersonnelle SE3M votés par l’Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 26 novembre 2012,
- l’attribution le 1<sup>er</sup> juin 2013 de la Convention d’Occupation Temporaire par Réseau Ferré de France jusqu’au 31 mai 2020 à la CCI de Meurthe-et-Moselle,
- l’immatriculation au registre du commerce des sociétés de la SASU SE3M en date du 7 août 2013,

***L’Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 26 mars 2018 dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,***

Après avoir constaté que le quorum est atteint,

Après présentation par le Président des éléments suivants :

- L’Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 19 Juin 2017 a validé le budget exécuté 2016. Concernant la SE3M (Page 33 de la plaquette de présentation), le maintien de la société a été voté et approuvé par la tutelle (courrier du 13 juin 2017), sous plusieurs conditions :
  - l’ouverture d’une ligne ferroviaire Champigneulle – Zeebrugge/Anvers. Celle-ci est opérationnelle avec 3 rotations par semaine, depuis le 15.05.17
  - une augmentation de capital de 200 000 €
  - une avance en compte courant d’associé de 300 000 €
- Le chiffre d’affaire 2017 a augmenté de 81,6 %, mais le passage à 5 rotations par semaine a été retardé, repoussant le retour à l’équilibre en 2018. Comme présenté lors de l’Assemblée Générale de la CCI de Meurthe-et-Moselle du 27 novembre 2017 (Page 36 de la plaquette de présentation)

- Une nouvelle liaison Champigneulle – Rennes débutera en Juin 2018 permettant une croissance du chiffre d'affaires, conséquente en 2019.

**autorise le Président :**

A appliquer le processus de recapitalisation suivant :

1. Limitation de l'augmentation de capital à hauteur de 100 000 €
  2. Limitation de l'apport en compte courant d'associés à hauteur de 190 000 €
  3. Abandon de compte courant par la CCI de Meurthe-et-Moselle, avec retour à meilleure fortune à hauteur de 240 000 €.
- **charge le Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle de l'exécution des présentes décisions et l'autorise à effectuer toutes les formalités nécessaires,**
  - **charge le Président de transmettre la présente délibération à l'autorité de tutelle pour approbation.**

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération.*

Le Président François PELISSIER passe la parole à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle Eric FREYSSELINARD.

**Intervention de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle**

*« En conclusion, quelques données sur la conjoncture que vous connaissez. Elle est bonne au niveau national, on constate l'accélération de la croissance depuis l'année dernière, en Meurthe-et-Moselle également : chiffre d'affaires des entreprises qui progresse de 6% depuis l'année dernière. Le nombre de créations d'entreprises en hausse également, un recul de défaillances d'entreprises, soit un recul de 5% sur un an, une progression de crédits de 2,3%. Ce sont des chiffres assez importants.*

*Au niveau national, vous avez le PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), la rénovation énergétique des bâtiments... Pour la rénovation énergétique, nous avons fait une réunion il y a quelques jours à la Préfecture, il s'agit des montants importants, pour 2018 nous avons 12 M€, cela peut déclencher des opérations dans le département. Autres actualités : Conseil National de l'Industrie, la réforme de l'assurance chômage, contrôle et accompagnement des demandeurs d'emploi, présence de l'Etat dans la gouvernance de l'Unedic, fiscalité à la source : une réunion est prévue le 10 avril à la CCI, vous serez concernés au premier chef en tant qu'entrepreneurs, en tant qu'entreprises vous serez en quelque sorte collecteurs de l'impôt.*

*Localement, juste pour vous rappeler, que l'année dernière on avait signé un Pacte d'innovation avec la Métropole, qu'on avait accompagné à hauteur de 10 M€. Cette année, au titre de cette dotation d'innovation, les dotations sont tournées vers les territoires ruraux, on avait reçu la circulaire récemment. Il s'agit de 5 M€ qui serviront surtout pour les cœurs de villes, on a postulé au niveau du département pour Lunéville, Toul et Longwy, pour essayer d'aider ces villes qui étaient déjà dans cette démarche, à soutenir leurs commerces de proximité.*

*Un autre projet important que nous avons dans le département, vous le savez, c'est l'A 31bis. On espère avoir une phase de concertation publique qui puisse se tenir en fin d'année pour une Déclaration d'Utilité Publique pas avant 2022. Tout ça prend du temps, mais ce qui est important c'est que le mouvement est lancé. D'abord, comme vous l'avez vu, tous les élus du département ont signé une déclaration pour renoncer au barreau Frouard – Toul et en pour élargi l'A31. Ce qui est important aussi, c'est que la commission au niveau national a cité notre projet, donc il de forte chances que dans la loi sur la Mobilité qui doit passer au Parlement, ce projet soit retenu.*

*Dans les événements importants également, c'est la rencontre avec le Grand Duc du Luxembourg à Paris... Nous avons obtenu 120 M€ sur plusieurs années pour améliorer le cadencement des liaisons ferroviaires mais on peut espérer d'autres projets dans le domaine de la santé,... sur la sécurité également... On est également très mobilisés pour la sécurité en général... »*

Monsieur le Préfet informe sur les mesures prises notamment en matière de gestion des récentes situations conflictuelles avec les forains suite à un décès sur le chantier de montage d'un manège ainsi que les mesures en matière de politique migratoire (loi Migration en préparation) et gestion de la radicalisation.

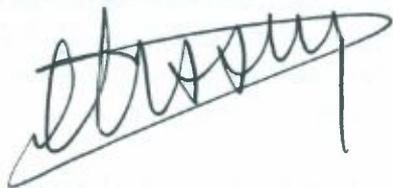
Les élus soulèvent la problématique de liaison depuis Nancy en direction du sud de la France, notamment vers la ville de Lyon. Monsieur le Préfet affirme être sensible à ce problème de liaison ferroviaire et avoir été plusieurs fois interpellé sur le sujet par le Président de Grand Nancy Métropole. Il demande de lui remonter des indications des entreprises, des cas concrets de difficultés rencontrées afin de pouvoir appuyer son courrier pour la création d'un véritable sillon nord-sud.

Le Président François PELISSIER ajoute qu'une offre de co-avionnage sera proposée prochainement au départ de l'Aéropole Grand Nancy. Le Président demande aux services de réaliser une enquête dont l'objectif est de solliciter toutes les entreprises qui ont des déplacements réguliers hebdomadaires vers les destinations précises. Ce travail pourrait être fait par des étudiants d'une grande école et permettre d'estimer le nombre de déplacements pour l'organisation de vols et l'optimisation des déplacements pour plusieurs entrepreneurs.

Le Président François PELISSIER rappelle qu'une manifestation « Prestige » sur le prélèvement à la source, organisée en partenariat avec la DDFIP, aura lieu le 10 avril à 8h30 à la CCI.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes ont d'autres remarques à formuler. Dans la négative, et étant donné que l'ordre du jour est épuisé, il lève la séance à 20h45.

**Le Président,  
François PELISSIER**



**La Secrétaire,  
Christine BERTRAND**

